

NKENGFAK HILAIRE¹
VIOLETA PUSCASU²

**A TRANSNATIONAL APPROACH IN RESOLVING
DEVELOPMENT PROBLEMS IN CENTRAL AFRICA:
THE CASE OF INICA**

Abstract

In Central Africa we often see delays and / or failures of initiatives with supranational character (CEMAC CEFDHAC, ECCAS, etc) referring to the implementation of development projects and in the resolution of various conflicts.

Thus a new tool for the resolution of transnational dispute has been devised and implemented in 2004 to mark the regional dimension in the resolution of many common conflicts between Central African populations: it is the Initiative for Central Africa (INICA).

Key words: *Central Africa, conflicts, transnational dispute, CEMAC CEFDHAC, ECCAS, INICA*

1. Introduction

De nombreux protocoles de coopération régionale existent dans la recherche des solutions aux problèmes de développement en Afrique centrale, notamment dans le cadre de la Communauté Economique et Monétaire d’Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), de la Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale (CEEAC) et plus récemment dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique (NEPAD).

Cependant, il y a un grand écart entre l’intention déclarée et l’acte, si bien que le défi reste entier pour le développement du commerce et de l’intégration régionale. Dans tous les cas, la collaboration interétatique ne peut aboutir à des réalisations concrètes sans tenir compte des réalités du terrain. En effet, face à la faiblesse des infrastructures (routières notamment) reliant les différentes frontières entre Etats, à la permanence des fortes tensions démographiques dues aux migrations entre les peuples, au partage de nombreuses richesses naturelles, la solidarité entre les populations des Etats de la région s’impose. Ces immenses défis ne peuvent espérer des solutions sans une

¹ Université de Dschang – Cameroun, e-mail: nkengfack@yahoo.fr

² Université Dunarea de Jos de Galati – Roumanie, e-mail: Violeta.Puscasu@ugal.ro

prise en compte à l'échelle régionale des problèmes qui se posent. Les territoires des Etats bien qu'étant figés, s'ouvrent et s'élargissent dès lors que les problèmes posés sont communs aux populations de plusieurs pays. Il convient donc de réfléchir à différents types d'espaces pertinents, eu égard à la nature des problèmes à régler, plutôt que de partir d'un ensemble spatial aux limites préétablies.

Par ailleurs, le secteur du commerce « informel » qui occupe une place de choix dans les échanges transfrontaliers, avec les conséquences sociales qui en découlent. Le règne de l'« informel » s'est imposé pour compenser les carences des entreprises modernes dans les espaces difficiles d'accès et où l'Etat est fragilisé ou absent.

2. Les problèmes qui se posent en Afrique centrale

- Les guerres (civiles) et l'instabilité politique

Il est évident que la relance de l'activité économique est conditionnée par un maintien durable de la paix. En période de guerre, la présence des forces armées entretient un climat d'insécurité et de méfiance, en particulier dans les zones frontalières. Les exactions des hommes armés, la multiplication des taxes douanières et autres prélèvements informels en pareilles circonstances, freinent le développement de l'économie régionale.

- La pauvreté

En Afrique centrale, près de 50% des populations vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'Indice de Développement Humain (IDH) pour l'année 1998 avait régressé dans tous les Etats de la sous-région par rapport à la situation de l'année précédente (Cea, 2002). « Au Cameroun, depuis le milieu des années 80, une pauvreté de grande ampleur et de dimension multiple s'est installée dans l'ensemble du pays et dans toutes les couches socioprofessionnelles. Ainsi, l'on relève que 50,5% de la population était considérée comme pauvre en 1996, contre 40% en 1984 » (Pnud-Cameroun). La pauvreté se caractérise de façon globale en Afrique centrale par une très faible accessibilité des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, électricité, eau potable, logement décent, etc.), par des disparités entre zones urbaines et zones rurales d'une part, entre les hommes et les femmes d'autre part.

- La faiblesse des infrastructures

Il ressort des études réalisées par INICA, comme de tous celles qui ont été réalisées avant, que l'activité économique est partout en Afrique centrale, bien qu'à des degrés divers, entravée par les carences des infrastructures qui paralysent les dynamiques de développement. L'absence d'un réseau routier adéquat entraîne par exemple le repli,

l'isolement, d'où une accentuation des écarts entre les villes et les périphéries inaccessibles, paralysant la construction des marchés régionaux. La clé du développement rural réside en effet dans le marché et par conséquent dans l'articulation entre la ville et la campagne. La remise en état des voies de transport est une condition impérative pour accéder aux débouchés urbains. C'est pourquoi la réhabilitation des routes doit être au cœur des stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté.

3. Les approches des organisations sous-régionales existantes (CEMAC, CEEAC, CEFDHAC)

D'après Jacqueline Damon, citée par Ariane Poissonnier sur Radio France Internationale (RFI) en 2003, la coopération est aujourd'hui essentiellement gérée autour de la notion d'Etat-nation. L'idée étant que l'Etat est l'unité décisionnaire non seulement de gouvernance mais aussi de développement. Or, cette vision efface complètement les importantes dynamiques transfrontalières qui structurent les échanges économiques et commerciaux dans un pays (Damon, citée par Poissonnier, 2003). Les Etats, malgré leurs déclarations officielles sur l'intégration régionale, ont plus de mal à la pratiquer concrètement.

Or, dans certains pays d'Afrique centrale comme la République Démocratique du Congo, la majorité de la population habite près des frontières du pays. Les synergies économiques se font le plus souvent avec les villes de l'autre côté de celle-ci. C'est la raison pour laquelle il est important de forger des partenariats tripartites, dans lesquels les acteurs du secteur privé et du secteur associatif (Société Civile) rejoignent ceux du secteur public. Leur concertation est nécessaire pour éviter le grand écart entre les objectifs affichés et les réalisations concrètes. Les offres d'appuis demeurent trop souvent théoriques et ne répondent pas suffisamment à la demande de développement de terrain, d'où la volonté d'INICA d'articuler la demande réelle avec les offres existantes.

. Propositions d'actions d'INICA

L'Initiative pour l'Afrique centrale a été établie en tant que programme exploratoire de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques) le 3 février 2004. Elle fait partie intégrante de la coopération de l'OCDE avec l'Afrique dans le contexte du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). C'est un espace informel de dialogue et une passerelle entre le local et le régional dont le but est de soutenir les acteurs régionaux qui développent des initiatives favorables à la lutte contre la pauvreté, au retour de la stabilité et de la paix dans cette région. Elle a donc fait de l'intégration transfrontalière le pilier stratégique de sa vision pour le développement économique et social de l'Afrique centrale.

En effet, la plupart des Etats d'Afrique centrale ont en commun d'avoir connu des conflits au cours de la décennie : guerres civiles en Angola, au Burundi, au Rwanda, au Congo-Brazzaville, en Ouganda et en République Démocratique du Congo. Or, la dimension régionale, voire continentale de ces conflits n'a cessé de s'affirmer. Ces pays partagent également en commun la misère économique de leurs peuples. En définitive, l'INICA poursuit deux objectifs majeurs (Damon, 2005) :

- Etudier la faisabilité d'un réseau de facilitation et de médiation à long terme dans la région
- Développer des synergies au-delà des frontières en créant un espace de dialogue et d'action construit autour d'individus et de groupes participant à des activités transfrontières, porteuses de paix et de développement. L'INICA a identifié quatre bassins d'intégration régionale, à savoir Ouest, Est, Sud et Central. Toutefois et dans un contexte exploratoire, INICA concentre ses activités dans un premier temps sur les bassins Ouest (Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon, Angola, Congo et RDC) et Est (Burundi, Kenya Ouganda, RDC, Rwanda et Tanzanie).

Dans ce contexte général, l'observatoire transfrontalier dans les deux bassins retenus par INICA pour ses premières investigations a pour objectifs d'analyser les contraintes au développement des réseaux commerciaux transfrontaliers, d'identifier les possibilités d'augmenter l'impact des initiatives locales, de créer des opportunités de commerce régional.

5. Actions de l'INICA

INICA s'est appuyée sur les acteurs locaux pour identifier les problèmes et les solutions et faire remonter l'information aux autorités. Elle prend en compte la montée en puissance des acteurs du secteur informel qui sont « généralement à l'avant-garde des dynamiques transfrontières souvent ignorées par les processus formels ». En effet, on a longtemps stigmatisé le secteur « informel », en cherchant à tout prix à l'intégrer au secteur formel. Mais aujourd'hui, on est conscient que le secteur formel participe à la redistribution des richesses entre élites, et est souvent déconnecté du développement à la base. Il y a nécessité de trouver une solution hybride, basée sur la vitalité du secteur informel mais qui en génère les résultats à une échelle bien plus grande.

Grace au travail d'Inica notamment, les mentalités évoluent, y compris chez les bailleurs de fonds. « D'un cotée, les bailleurs sont réticents à l'idée de se retrouver face à des pays rassemblés dans un pôle régional : la négociation sera plus complexe que dans un cadre bilatéral. D'un autre coté, quand les évaluations montrent le peu d'aide qui arrive effectivement sur le terrain, non pas uniquement à cause de la corruption, mais aussi parce que les schémas conçus par ces bailleurs se révèlent inadaptés, ils cherchent une amélioration et sont prêts à évoluer (Damon, 2005). En tout état de cause, l'action d'INICA porte sur trois grands axes :

- ***La mise en réseau et en synergie***

Elle prône la collaboration entre les Chambres de commerce au niveau local entre les autorités administratives des pays concernés. Cette collaboration permettrait d'améliorer la pratique du commerce et du transport.

- ***La promotion des corridors transfrontaliers entre les communautés économiques régionales***

Quatre communautés économiques régionales (CEEAC, COMESA, EAC, CEPGL) concernent tous les pays d'Afrique centrale au sens large en se superposant sans les couvrir tous à la fois. En plus, face à cette multiplicité de communautés régionales, il importe de voir comment ces institutions cohabitent et simplifient ou non la coopération et l'intégration régionale. L'INICA a, à cet égard, lancé l'observatoire transfrontalier dont l'objectif est de créer des corridors pouvant servir de passerelles entre les différents territoires couverts par les communautés.

- ***La reconstruction des infrastructures et l'harmonisation des pratiques douanières***

En effet, les entraves au développement du commerce régional, qu'elles soient de nature administrative ou liées à l'état des infrastructures, appellent à reconsidérer les cadres réglementaires liés à la circulation des hommes et des biens. La relance de l'économie régionale et de l'amélioration des conditions de vie des populations de la région nécessitent en priorité la reconstruction des infrastructures de qualité ainsi qu'une harmonisation des pratiques douanières.

Au niveau économique, l'étude des relations entre les villes et les campagnes montre l'existence de flux d'approvisionnement dépassant le cadre national : le marché participe à l'émergence d'espaces transfrontaliers. Par ailleurs, on sait que les régions transfrontalières sont par excellence des espaces de commerce « informel », c'est-à-dire qui échappent au contrôle fiscal et au service des statistiques.

S'agissant tout particulièrement du triangle Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale, il a été possible d'accéder à une connaissance significative des mécanismes, de la nature et de l'intensité des flux d'échanges transfrontaliers. Les échanges de proximité mobilisent un grand nombre de petits producteurs ou commerçants qui franchissent quotidiennement la frontière, le plus souvent à pied. Les échanges régionaux impliquent des structures professionnelles plus élaborées, des capitaux et naturellement des infrastructures de communication ; ils jouent un rôle fondamental dans l'intégration régionale.

L'analyse de la zone transfrontalière en question fait ressortir d'intenses activités commerciales avec des échanges relativement symétriques entre le Cameroun et la Guinée équatoriale et très asymétriques du Cameroun vers le Gabon. Les échanges Cameroun-Guinée équatoriale sont essentiellement des échanges de proximité agricoles ou de produits alimentaires en fonction de leur disponibilité et des différentiels de prix. Entre le Cameroun et le Gabon, les échanges sont beaucoup plus importants car les produits agricoles camerounais, provenant principalement des provinces Bamiléké, empruntent cette route pour approvisionner Libreville. Le Gabon a peu de choses à offrir en contrepartie. La mise en service en 2005 du pont sur le Ntem à Ngoazik (route Cameroun-Guinée) et entre Abang Minko et Eboro (route Cameroun-Gabon) que complétera l'achèvement prochain du bitumage de la liaison Yaoundé-Libreville devrait renforcer l'intégration régionale à l'échelle de la CEMAC et favoriser le développement des échanges transfrontaliers locaux. Déjà, un marché à vocation frontalière localement appelé « marché mondial » fonctionne à Abang Minko.

Les infrastructures de transport, condition essentielle du renforcement des échanges et de l'intégration économique, ne suffisent cependant pas. Une étude réalisée au niveau des trois frontières a montré

que les conditions de franchissement de la frontière dépendaient de la nationalité des commerçants et que la taxation des échanges se faisait de façon aléatoire. Les pratiques de contrôle de la circulation des biens et des personnes, les tracasseries administratives ou le manque de sécurité lors des passages des frontières ou encore l'absence d'institutions financières adaptées aux besoins de la population locale s'avèrent être les principales entraves à l'économie transfrontalière.

Le travail en collaboration est une donnée omniprésente dans l'approche INICA. Il permet à tout un chacun de contribuer à l'animation des réseaux de projets et de connaissances pour résoudre des problèmes communs et de participer aux prises de décision. Il articule les deux approches « du bas vers le haut » et « du haut vers le bas ». Par exemple, les résultats d'enquête d'un rapport réalisé par INICA connu sous le nom de rapport Nguoko ont été présentés à la conférence des ministres du plan de la CEMAC en 2005 à Libreville. Ce rapport suggère entre autres, une concertation entre les Chambres de commerce des trois pays concernés et des acteurs locaux intéressés par le développement d'activité dans le secteur clés comme l'huile de palme. Il a par exemple été proposé de négocier avec l'installation d'un établissement de micro-finance (banque à petite échelle) à proximité du grand marché du village frontalier camerounais de Kye Ossi, qui approvisionne les populations des trois pays en toutes sortes de marchandises, afin de créer des structures adaptées au petit commerce local.

6. Conclusion

Les expériences de terrain d'INICA confirment qu'une double communication (du « haut vers le bas » et du « bas vers le haut ») est nécessaire pour rapprocher les aspirations du bas vers les pratiques du haut. La coopération régionale et l'intégration économique sont des éléments fondamentaux pour le développement futur de la région. Dans un contexte d'étrécissement de marché en effet, l'intégration régionale améliore les conditions locales pour le commerce et l'investissement. Il s'ensuit que le développement de partenariats avec des acteurs non gouvernementaux et une coopération avec le secteur privé sont nécessaires, d'une part parce que les fonds publics ne seront pas suffisants pour financer l'ensemble des investissements indispensables au développement économique de la région, d'autre part parce que seul un engagement à long terme du secteur privé peut garantir une croissance économique durable.

Références

1. CEA (Commission Economique pour l'Afrique) et Centre de Développement sous-Régional pour l'Afrique Centrale. 2002. Profil de la pauvreté en Afrique Centrale. In les Economies de l'Afrique Centrale.
2. Damon J. (2005). .Le développement de l'Afrique centrale dans une perspective d'avenir ; l'Initiative pour l'Afrique centrale (INICA) relève le défi. Afrique contemporaine,. En ligne <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-3-page-29.htm>, consultation Internet du 08 juin 2009.
3. Damon J., citée par RFI. 2005. Inica : dépasser les frontières pour le développement de l'Afrique centrale. En ligne <http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/EconomieDeveloppement/1525.asp>, consultation Internet du 08 juin 2009.
4. PNUD-Cameroun. (1999). Rapport sur le Développement Humain au Cameroun : la pauvreté,. PNUD, Yaoundé.
5. Poissonnier A. (2003). .Le développement n'est pas une question d'argent,. Entretien avec David Cadasse le 23 octobre 2003. En ligne <http://www.afrik.com/article6710.html>, consultation Internet du 07 juin 2009.